

LE FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH)

QUE PEUT-IL FINANCER



- **Un projet collectif** porté par plusieurs des habitants

- **Inclusif** et ouvert à tous

- Qui renforce le **lien social**, la vie du quartier et le bien-être des riverains

- Sans objectif de gain financier ou matériel pour les porteurs du projet



LES ÉTAPES CLÉS POUR OBTENIR UN FINANCEMENT



RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE MAISON DE QUARTIER

- Fernand Texier : 04 76 60 90 24
- Gabriel Péri : 04 76 54 32 74
- Louis Aragon : 04 76 24 80 10
- Paul Bert : 04 76 24 63 56
- Romain Rolland : 04 76 24 84 00

Plus d'informations sur www.saintmartindheres.fr